

## 80 Jardiniers (F/H)

**Au sein de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE)**, en tant que Jardinier (F/H), vous participez à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens à travers l'embellissement des espaces verts de la capitale, ouverts 7 jours sur 7.

**Selon votre affectation, vous pouvez :**

- **Assurer l'entretien horticole** d'un ou plusieurs espaces et participer à leur composition florale et arbustive ;
- **Assurer la production de végétaux** destinés aux espaces publics parisiens ;
- **Mettre en valeur le patrimoine végétal** ainsi que les collections botaniques municipales ;
- **Réaliser des compositions d'art floral** ;
- **Entretien des réseaux d'arrosage automatique.**

Vous pouvez également **participer à des animations** et à faire de la sensibilisation aux questions environnementales, botaniques et horticoles.

**La rémunération brute mensuelle** est de l'ordre de 2063 € en début de carrière (traitement, indemnités, primes).

Vous bénéficiez de 51,5 jours de congés annuels et JRTT et des horaires maîtrisés (de 7h30 à 16h15, du lundi au vendredi).

**Avantages :**

- Formation continue ;
- Possibilité de mobilité et évolution de carrière ;
- Remboursement partiel des frais de transports domicile-travail (75 % du pass Navigo par exemple) ;
- Accès gratuit à de nombreux équipements sportifs et culturels de la Ville de Paris (<https://www.paris.fr/services>) ;
- Offres loisirs de l'AGOSPAP <https://www.agospap.com> ;
- Participation à la mutuelle santé et prévoyance santé.

Inscriptions au concours  
**du 12 mai**  
**au 20 juin 2025**

### **Concours de Jardinier (F/H)**

**(catégorie C)**

**Épreuves à partir du 08.09.2025**

#### **PROFIL :**

- CAP ou BEP ou expérience équivalente ou ancienneté dans la fonction publique (**pour les détails, voir la brochure du concours**) ;
- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique ;
- Connaissance des végétaux, de leur développement, de leurs méthodes de production et de leur entretien ;
- Goût pour les décorations florales ;
- Polyvalence (diversité des tâches et des chantiers) ;
- Travail en extérieur par tout type de temps, en équipe ou isolé ;
- Sens de la relation avec le public, sens de l'initiative et de l'organisation, rigueur et sérieux.

### **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement  
2 rue de Lobau – 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

[www.paris.fr/recrutement](http://www.paris.fr/recrutement)

